



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

emplois réservés

Question écrite n° 4645

Texte de la question

M. Jean-Jacques Weber attire l'attention de M. le ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation sur le taux très insuffisant de recrutement de personnes handicapées dans la fonction publique malgré la loi du 10 juillet 1987 qui instaure l'obligation d'embaucher 6 % de travailleurs handicapés dans le secteur public. Ainsi, pour l'année 1995, la fonction publique de l'Etat n'a recensé que 3,20 % de travailleurs handicapés parmi ses agents. Dans ces conditions, il lui demande quelles mesures il entend mettre en place afin d'améliorer l'insertion dans la vie active de cette catégorie de personnes, une action d'envergure avec des mesures incitatives fortes lui paraissant indispensable, les services de l'Etat devant donner l'exemple en matière sociale.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Weber](#)

Circonscription : Haut-Rhin (6^e circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4645

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : fonction publique, réforme de l'Etat et décentralisation

Ministère attributaire : fonction publique, réforme de l'Etat et décentralisation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 octobre 1997, page 3397

Question retirée le : 27 octobre 1997 (Fin de mandat)